

Traduction libre en français d'un document établi originellement en anglais. En cas de différence, seule la version anglaise de ce rapport fait foi.

**Union internationale pour la
conservation de la nature et de ses ressources
Gland (Suisse)**

**Bilan consolidé pour
l'année se terminant au 31 décembre, 2011
et rapport de l'organe de révision**

Traduction libre en français d'un document établi originellement en anglais. En cas de différence, seule la version anglaise de ce rapport fait foi.

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de
UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature,
Gland (Suisse)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (« UICN »), comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité de la Direction

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe à la Direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse, aux statuts de l'UICN et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b paragraphe 3 CC et art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Jean-Marc Jenny
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Lesley Griffiths
Expert-réviseur agréé

Genève, le 1^{er} juin 2012
JMJ/LDG/ahe

Annexes

- Comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Annexe A – 2011 Fonds obtenus dans le cadre d'accords-cadres

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé

Compte consolidé des revenus et dépenses

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Notes relatives aux états financiers

I	Activité
II	Résumé des principaux principes comptables et définitions
III	Encaisse et dépôts à court terme
IV	Actifs financiers
V	Cotisation à recevoir et provisions
VI	Comptes à recevoir du personnel
VII	Comptes à recevoir d'organisations partenaires
VIII	Avances à des partenaires d'exécution
IX	Comptes à recevoir d'accords-cadres
X	Comptes à recevoir et avances sur projets
XI	Immobilisations
XII	Actifs incorporels
XIII	Comptes et charges à payer
XIV	Congés du personnel et charges de rapatriement
XV	Provisions
XVI	Revenu différé
XVII	Prêt
XVIII	Réserves
XIX	Retenue de l'impôt sur le revenu de membres du personnel
XX	Revenu d'accords
XXI	Autres revenus de fonctionnement
XXII	Différences de change sur actualisation de soldes de projets
XXIII	Parties liées

ANNEXE A - Financements aux termes d'accords-cadres

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

(en milliers de francs suisses)

	Notes	2011	2010
ACTIFS			
Actifs à court terme			
Liquidités et dépôts bancaires à court terme	III	32,927	48,100
Actifs financiers	IV	0	6,252
Cotisations à recevoir	V	4,239	2,738
Créances envers le personnel	VI	148	270
Créances envers des organisations partenaires	VII	1,119	953
Avances à des partenaires d'exécution	VIII	2,872	2,974
Autres comptes à recevoir		1,974	1,643
Sous-total		43,279	62,930
Créances à recevoir d'accords-cadres	IX	1,410	472
Créances à recevoir liées à des projets	X	11,446	8,482
Total actifs à court terme		56,135	71,884
Actifs immobilisés			
Actifs financiers	IV	9,259	0
Immobilisations corporelles (nettes)	XI	36,519	37,597
Actifs incorporels (nets)	XII	4,202	3,060
Total actifs immobilisés		49,980	40,657
TOTAL ACTIFS		106,115	112,541
PASSIFS ET SOLDES DE FONDS			
Passifs à court terme			
Cotisations des membres perçues d'avance		961	854
Créanciers et charges à payer	XIII	4,849	3,838
Charges sociales à payer		776	224
Avances sur projets	X	44,085	49,986
Revenu différé sur accords-cadres	XVI	2,502	1,358
Revenu différé sur immeubles	XVI	711	991
Prêt nouvel immeuble	XVII	97	94
Autres passifs à court terme		126	541
Total passifs à court terme		54,107	57,886
Provisions			
Provision arriérés de cotisations	V	1,687	790
Provision pour projets déficitaires	XV	748	727
Provisions pour vacances et pour charges de rapatriement	XIV	705	764
Provision pour résiliation contrats de travail	XV	1,574	1,731
Total provisions		4,714	4,012
Passifs à long terme			
Revenu différé à long terme	XVI	23,106	23,771
Prêt pour nouvel immeuble	XVII	10,010	10,107
Total passifs à long terme		33,116	33,878
Fonds et réserves			
Fonds de l'UICN	XVIII	6,286	6,589
Écart de conversion		1,323	1,296
Réserve pour le Congrès 2012		774	1,032
Réserves des centres de coûts		3,660	3,567
Fonds de réserve pour les membres		0	200
Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments		303	155
Fonds de réserves du Secrétariat		1,832	3,926
Total fonds et réserves		14,178	16,765
TOTAL PASSIFS ET DES FONDS ET RESERVES		106,115	112,541

Voir les notes aux états financiers consolidés tel qu'indiqués

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

COMPTES CONSOLIDÉS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011

(en milliers de francs suisses)

	Notes	2011			Total	2010			Total
		Sans restrictions	Accords cadres	Accords de projet		Sans restrictions	Accords cadres	Accords de projet	
REVENUS OPERATIONNELS									
Cotisations des membres		11,288	0	0	11,288	11,178	0	0	11,178
Retenue de l'impôt sur le revenu du personnel	XIX	1,625	0	0	1,625	1,737	0	0	1,737
Revenus d'accords	XX	343	17,913	66,494	84,750	545	19,582	77,074	97,200
Ventes de publications et abonnements		39	0	(0)	39	68	0	17	85
Autres revenus opérationnels	XXI	3,724	0	366	4,090	2,968	0	393	3,362
TOTAL REVENUS OPERATIONNELS		17,019	17,913	66,860	101,792	16,496	19,582	77,484	113,562
ALLOCATIONS INTERNES									
Allocations accords-cadres		17,896	(18,269)	212	(161)	21,818	(21,961)	(1)	(145)
Allocation de frais entre projets		21,178	0	(20,650)	528	22,502	0	(22,674)	(172)
Autres allocations internes		(16)	0	3	(13)	577	0	(246)	331
Réévaluation des soldes d'allocations internes		(354)	0	0	(354)	(14)	0	0	(14)
ALLOCATION NETTE		38,704	(18,269)	(20,435)	0	44,882	(21,961)	(22,921)	0
DÉPENSES OPERATIONNELLES									
Frais de personnel		43,648	0	26,670	70,318	46,006	0	29,797	75,804
Voyages et communications		3,219	0	9,148	12,367	3,085	3	9,141	12,228
Véhicules & équipements - frais & entretien		2,568	0	2,001	4,569	2,070	0	2,196	4,266
Frais de bureau et administratifs généraux		5,098	0	1,993	7,091	5,633	0	2,153	7,786
Frais de publications et impression		449	0	1,915	2,364	620	0	1,933	2,554
Ateliers et subventions à des partenaires		875	0	12,457	13,332	1,705	22	13,242	14,969
Autres dépenses opérationnelles		640	0	549	1,189	752	0	1,529	2,281
TOTAL DÉPENSES OPERATIONNELLES		56,497	0	54,733	111,230	59,872	25	59,991	119,887
EXCÉDENT/(DÉFICIT) NET DES OPERATIONS		(774)	(356)	(8,308)	(9,438)	1,506	(2,404)	(5,427)	(6,325)
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)									
Revenus d'intérêt	XVII	689	0	21	710	724	0	109	833
Frais financiers	XVII	(844)	0	(172)	(1,016)	(994)	0	(209)	(1,203)
Gains/(pertes) nets sur actifs financiers	IV	(167)	0	0	(167)	654	0	0	654
Gains/(pertes) nets de change	XVIII	(283)	0	(56)	(339)	(3,419)	0	(223)	(3,642)
Différences de change de créances et avances de projets		0	0	(655)	(655)	0	(2)	(3,777)	(3,779)
Mouvements nets de provision et amortissements		(1,234)	0	306	(928)	(879)	0	287	(592)
TOTAL AUTRES REVENUS (DÉPENSES)		(1,839)	0	(556)	(2,395)	(3,914)	(2)	(3,813)	(7,728)
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET POUR L'EXERCICE		(2,613)	(356)	(8,864)	(11,833)	(2,408)	(2,406)	(9,240)	(14,054)
Mouvements créances et revenu différé acc.-cadres		0	356	0	356		2,406	0	2,406
Mouvements avances de projets et revenu différé		0	0	8,864	8,864	0	0	9,240	9,240
Prélèvement sur le Fonds IUCN	XVIII	303	0	0	303	596	0	0	596
Prélèvement sur la Réserve pour le Congrès	XVIII	258	0	0	258	230	0	0	230
Prélèvement sur (allocation au) Fonds des membres	XVIII	200	0	0	200	(200)	0	0	(200)
Allocation au Fonds de rénovation	XVIII	(148)	0	0	(148)	(155)	0	0	(155)
RESULTAT NET DES OPERATIONS		(2,000)	(0)	0	(2,000)	(1,937)	0	0	(1,937)

Voir les notes aux états financiers consolidés tel qu'indiqués

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 20

(en milliers de francs suisses)	Notes	2011	2010
Flux dégagés des opérations			
Résultat net des opérations		(2,000)	(1,937)
Amortissements des immobilisations corporelles	XI	2,572	2,812
Amortissement et moins-value d'actifs incorporels	XIII	692	0
Augmentation/(diminution) provision arriérés de cotisations	V	897	311
Augmentation/(diminution) provision projets déficitaires	XV	21	(397)
Augmentation/(diminution) provision résiliation contrats de travail	XV	(157)	(311)
Augmentation/(diminution) provision pour vacances et rapatriement	XIV	(59)	(256)
(Augmentation)/diminution cotisations à recevoir	V	(1,501)	(960)
(Augmentation)/diminution créances envers le personnel	VI	122	(32)
(Augmentation)/diminution créances envers organisations partenaires	VII	(166)	(148)
(Augmentation)/diminution avances aux partenaires d'exécution	VIII	102	1,218
(Augmentation)/diminution autres comptes à recevoir		(331)	733
Augmentation/(diminution) cotisations payées à l'avance		107	(587)
Augmentation/(diminution) créanciers et charges à payer	XIII	1,011	(1,119)
Augmentation/(diminution) charges sociales à payer		552	(273)
Augmentation/(diminution) passifs à court terme divers		(415)	(332)
(Augmentation)/diminution créances à recevoir sur accords-cadres	IX	(938)	218
(Augmentation)/diminution créances à recevoir liées à des projets	X	(2,964)	(4,788)
Augmentation/(diminution) avances sur projets	X	(5,901)	(4,451)
Augmentation/(diminution) de la Réserve pour Congrès 2012	XVIII	(258)	(230)
Augmentation/(diminution) Fonds de réserve des membres	XVIII	(200)	200
Augmentation/(diminution) Fonds de rénovation	XVIII	148	155
Total flux dégagés des opérations		(8,666)	(10,175)
Flux dégagés d'activités d'investissement			
Achat d'immobilisations	XI	(1,495)	(6,284)
Mouvement net des actifs financiers		(3,007)	11,354
Achat d'actifs incorporels	XII	(1,834)	(1,816)
Total flux (engagés) dégagés d'activités d'investissement		(6,336)	3,254
Flux des activités de financement			
Augmentation/(diminution) du prêt	XVII	(94)	191
Augmentation/(diminution) du revenu différé à court terme	XVI	864	(3,440)
Augmentation/(diminution) du revenu différé à long terme	XVI	(665)	1,639
Augmentation/(diminution) du Fonds de l'UICN	XVIII	(303)	(596)
Total flux des activités de financement		(198)	(2,207)
Utilisation net de fonds de l'exercice		(15,200)	(9,128)
Liquidités et dépôts à court terme en début d'exercice	III	48,100	57,255
Effet des variations de change	XVIII	27	(27)
Liquidités et dépôts à court terme en fin d'exercice	III	32,927	48,100

Voir les notes aux états financiers consolidés tel qu'indiqués

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

I. Activité

L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) a été constituée selon ses statuts adoptés en 1948 lors d'une conférence conviée par la République française, et comprenant parmi ses membres des états, des organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales nationales et internationales. Les membres ont enregistré les statuts de l'UICN en tant qu'association internationale d'organismes publics et non gouvernemental au titre de l'article 60 du Code civil suisse. L'UICN a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

II. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES ET DÉFINITIONS

Sauf indication contraire, tous les montants sont en milliers de francs suisses (CHF).

1. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, en accord avec les principes comptables généralement acceptés en Suisse et la loi suisse.

2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés réunissent les comptes de tous les bureaux de l'UICN et des entités dont l'UICN a la faculté de régir les politiques financières et opérationnelles afin de dégager des avantages de leurs activités. Les entités consolidées comprennent :

- The International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources, Registered Trustees, (WASAA Trust Fund, Nairobi), dont l'objectif est de détenir et d'administrer des fonds et des biens immobiliers pour le compte de l'UICN en République du Kenya.
- Bureau régional de l'UICN pour l'Europe (IUCN ROFE AISBL)
- Bureau régional IUCN Europe Stichting (Stichting IUCN ERO)

3. Revenus

Les revenus de l'UICN sont constitués des cotisations des membres, des contributions en espèces de donateurs, du produit des investissements, des exonérations fiscales du gouvernement suisse, et de diverses recettes provenant de la vente de publications et d'autres biens et services.

a) Cotisations des membres

Le montant des cotisations est établi par le Congrès, l'instance gouvernante suprême de l'UICN. Les cotisations sont constatées comme revenu non affecté dans l'exercice pour lequel elles sont dues.

b) Donations volontaires

Les donations volontaires comprennent les accords-cadres avec des donateurs pour financer les activités centrales de l'UICN et les accords de financement des activités de projets.

Revenu d'accords-cadres

Les accords-cadres portent normalement sur plusieurs années et peuvent prévoir des restrictions géographiques et thématiques sur l'emploi de leurs fonds.

Le revenu d'accords-cadres attribuable à l'exercice en cours est constaté dans le compte des revenus et des dépenses lorsque l'accord a été signé. Le revenu d'accords-cadres reçu avant la période à laquelle il se rapporte est constaté comme revenu différé.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Revenu d'accords de projet

L'emploi du revenu d'accords de projet est restreint et ne peut servir qu'à des activités spécifiques aux projets précisées dans les accords de projet. Le revenu est constaté dans le compte des revenus et des dépenses au moment de la réception, exception faite des bureaux utilisant le système ERP (progiciel de gestion intégré), où il est constaté soit au moment où la facture est établie et envoyée au donateur, soit au moment où l'argent est reçu si aucune facture n'a été établie. À la fin de l'exercice, les projets peuvent avoir un solde de trésorerie positif ou négatif. Le total des soldes sur des accords de projet lorsque le revenu dépasse les dépenses est porté au bilan comme avances d'accord de projets, alors que le total des soldes si les dépenses dépassent le revenu touché y est porté comme comptes à recevoir dans le cadre d'accords de projet.

c) Retenue de l'impôt sur le revenu du personnel

Les membres non suisses du personnel sont exonérés de l'impôt sur leurs revenus auprès d'UICN en raison de la convention fiscale conclue entre l'UICN et le gouvernement suisse, entrée en vigueur au 1er janvier 1987. Afin de ne disposer que d'une seule échelle de traitements, et pour que les collaborateurs suisses et non suisses au siège touchent des rémunérations égales, un impôt interne est perçu sur les collaborateurs non suisses. Cet impôt interne est présenté comme une retenue de l'impôt sur le revenu des collaborateurs concernés et fait partie du revenu non soumis à restrictions.

4. Dépenses

Toutes les dépenses non soumises à restrictions sont enregistrées lors de leur réalisation. Les dépenses de projet sont enregistrées lors de leur paiement, sauf dans les bureaux utilisant le système ERP, où elles sont comptabilisées à la date de leur réalisation. À la fin d'un projet, ces dépenses sont constatées selon le principe de la réalisation de la dépense, quel que soit le système utilisé.

5. Monnaies étrangères

Conformément au règlement de l'UICN, la monnaie de référence pour les états financiers consolidés est le franc suisse (CHF). Le siège de l'UICN et le bureau britannique tiennent leurs comptes en CHF. Tous les autres bureaux tiennent leurs comptes en dollars US (USD) ou en euros (EUR).

Les politiques comptables suivantes ont été appliquées pour la conversion des transactions et des soldes en la monnaie de référence :

- Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du grand livre du bureau sont converties en cette dernière et enregistrées sur la base du taux de change en vigueur à la date de la transaction. À la fin de l'exercice, tous les soldes en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du grand livre du bureau concerné, au taux de change en vigueur à cette date. Les gains/pertes résultant de la conversion sont constatés dans le compte des revenus et des dépenses.
- Lors de la consolidation, toutes les transactions ressortant des grands livres n'utilisant pas le franc suisse sont converties en CHF au taux de change mensuel et le gain ou la perte de change qui en résulte est constaté dans le compte des revenus et dépenses.
- Hormis les immobilisations, qui sont reconnues à leur coût d'origine, les balances hors francs suisses des différents postes du bilan consolidé sont converties en fin d'exercice au taux de change en vigueur à cette date, et les gains/pertes de changes nets non réalisés sont constatés comme écart de conversion.
- Les soldes des projets libellés en dollars ou euros sont convertis en francs suisses en fin d'exercice, au taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte nette qui en résulte est constaté au bilan comme écart de conversion. Si par suite de l'application des politiques de revalorisation précitées, une perte nette se dégage de la réserve pour écart de conversion, elle sera constatée dans l'état des revenus et dépenses.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

6. Taux de change de fin d'exercice

Les principaux taux de change utilisés à la fin de l'exercice pour actualiser les postes du bilan en francs suisse (CHF) pour les besoins de l'information financière sont les suivants:

	<u>31 déc. 2011</u>	<u>31 déc. 2010</u>
US dollar	0,9396	0,9408
EURO	1,2168	1,2468

7. Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains/pertes dégagés de variations dans les justes valeurs d'actifs financiers sont constatés dans le compte des revenus et dépenses de l'exercice où ils surviennent, comme le sont également les gains/pertes de change résultant de la revalorisation d'actifs financiers libellés dans des devises autres que le franc suisse.

8. Immobilisations corporelles

a) Actifs achetés

Les immobilisations acquises sont capitalisées au bilan lorsque leur prix d'achat est égal ou supérieur à CHF 500 (ou l'équivalent dans d'autres monnaies) et lorsque l'actif est la propriété d'UICN.

b) Actifs en nature

Les donations d'immobilisations en nature sont capitalisées à leur juste valeur et comptabilisées comme revenu différé. Ce dernier est alors constaté dans le compte des revenus et des dépenses sur la durée de vie utile de l'actif en appliquant le taux d'amortissement.

c) Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la base suivante :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Matériel informatique	3 ans	3 ans
Véhicules	4 ans	4 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Ameublement de bureau	7 ans	7 ans
Rénovations d'immeuble	10 ans	10 ans
Installations d'immeuble	20 ans	20 ans
Infrastructures d'immeuble	50 ans	50 ans

d) Donations pour l'achat d'actifs d'immobilisations

Les donations en espèces reçues dans le but d'acheter des immobilisations sont comptabilisées comme revenu différé et constatées dans le compte des revenus et des dépenses comme revenu sur la durée de vie utile de l'actif en appliquant le taux d'amortissement.

9. Actifs incorporels

Les logiciels sont capitalisés en retenant les coûts encourus pour les acheter et les amener à leur point d'utilisation.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de vie estimative de 5 à 7 ans.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

10. Provisions

a) Provision pour arriérés de cotisations

Une provision générale est prévue pour les cotisations arriérées afin de couvrir le risque de non paiement de certaines cotisations. L'augmentation ou la diminution de la provision totale est imputée au compte des revenus et dépenses. La provision pour cotisations arriérées est calculée sur la base suivante, qui tient compte du montant total non réglé à la fin de l'exercice.

	2011	2010
Cotisations non réglées depuis :		
cinq ans ou plus	100 %	100 %
quatre ans	100 %	80 %
trois ans	60 %	60 %
deux ans	40 %	40 %
un an	20 %	20 %

La provision pour arriérés de cotisations de certains états membres est cependant calculée individuellement, après examen de la situation particulière du membre concerné.

b) Provisions pour les projets déficitaires

Une provision est maintenue pour des projets déficitaires, c'est-à-dire des projets dont les dépenses ont dépassé les revenus, et dont l'UICN estime que la réception de fonds additionnels à l'avenir, permettant de couvrir le déficit, est incertaine.

c) Provision pour résiliation contrats de travail

Une provision est prévue pour faire face au coût estimatif des licenciements connus. Un licenciement est réputé connu lorsqu'une décision a été prise à cet effet par la direction et communiquée à l'intéressé.

Une provision additionnelle est faite, le cas échéant, afin de se conformer aux obligations légales locales.

11. Prêts reçus à un taux inférieur au taux du marché

Les prêts sont mesurés à leur juste valeur. Le profit d'un taux d'intérêt inférieur au taux du marché est égal à la différence entre la valeur comptable initiale du prêt et les produits reçus. Le profit est comptabilisé comme revenu différé et constaté sur la période du prêt.

Un montant équivalent à l'intérêt qui aurait couru si le prêt avait été acquis au taux du marché est constaté annuellement dans le compte des dépenses.

12. Réserves

L'UICN reconnaît les réserves suivantes :

a) Fonds de l'UICN

Le Fonds de l'UICN est maintenu afin de préserver les fonds propres de base de l'organisation. Tous les revenus obtenus et toutes les pertes subies par ce Fonds au cours de l'exercice sont respectivement ajoutés et déduits de sa valeur. L'usage du Fonds est régi par le Conseil de l'UICN. Il s'agit d'une réserve de dernier recours.

b) Écart de conversion

La réserve d'écart de conversion représente tout changement de la valeur de l'actif net de l'UICN au moment de la consolidation par suite de mouvements de change du dollar et de l'euro par rapport au franc suisse.

c) Réserve pour le Congrès de 2012

La réserve pour le Congrès 2012 représente les montants nets affectés, à partir de fonds non soumis à restrictions, aux frais de préparation du Congrès mondial de 2012.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

d) Réserves des centres de coûts

Les réserves des centres de coûts représentent les excédents des centres de coûts individuels, financés par des fonds non soumis à restrictions. Ces excédents peuvent être utilisés lors de futurs exercices par les responsables de ces centres de coûts, sous réserve de l'autorisation du Directeur général. 10 % de tous les excédents dégagés sont transférés au Fonds de réserve du Secrétariat pendant l'exercice où durant lequel ils ont été réalisés.

e) Fonds de réserves du Secrétariat

Le Fonds de réserve du Secrétariat représente d'autres réserves sans restrictions.

13. Chiffres comparatifs 2010

Certains chiffres comparatifs ont été modifiés et reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers de l'exercice en cours.

III. LIQUIDITES ET DÉPÔTS BANCAIRES À COURT TERME

Les liquidités et les dépôts bancaires à court terme comprennent tous les comptes en banque et comptes de dépôt à court terme gérés par l'UICN à travers le monde. Le tableau ci-dessous présente les comptes par région ou bureau.

Région ou Bureau	2011	2010
Asie	3 400	4 039
Amérique centrale	674	1 646
Afrique orientale et australe	690	865
Europe	224	456
Centre de droit environnemental, Bonn	249	341
Siège	23 155	35 445
Méditerranée	947	84
Océanie	118	241
Amérique du Sud	72	158
Royaume-Uni	14	9
États-Unis	543	850
Afrique de l'Ouest et centrale	2 429	3 651
Asie du Centre-Ouest et Afrique du Nord	412	313
Total	32 927	48 100

IV. ACTIFS FINANCIERS

À la juste valeur :

	2011	2010
Note globale EUR 2 ans à garantie 90 % (échue en mai 2011)	0	3 697
Note globale CHF 2 ans, à garantie SRI 90 % (échue en mai 2011)	0	2 555
Note globale EUR 2 ans à garantie 90 % (échéance juin 2013)	6 393	0
Notes globales CHF 2 ans à garantie 85 % (échéance juin 2013)	2 865	0
	9 259	6 252
Coût d'origine	9 797	6 946

Les notes détenues au 31 décembre 2011 sont basées sur des paniers d'actions cotées soit sur le FTS4 Good Index ou soit sur le Dow Jones Sustainability Index.

Les notes garanties échues en mai 2011 ont dégagé une plus-value de CHF 499K.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Au 31 décembre 2011, une moins-value non réalisée de CHF 712K a été constatée sur les notes garanties arrivant à échéance en juin 2013.

V. COTISATIONS À RECEVOIR ET PROVISIONS

	2011	2010
Cotisations brutes à recevoir	4 239	2 738
Provision pour arriérés de cotisation	(1 687)	(790)

Cotisations nettes à recevoir **2 552** **1 948**

La provision pour arriérés de cotisation a été calculée en conformité avec la politique décrite à la note II.10.

Analyse par âge des cotisations à recevoir

	2008	2009	2010	2011	Total
États membres	54	191	744	2 382	3 371
Agences gouvernementales	11	27	129	294	338
ONG internationales	2	6	18	20	46
ONG nationales	32	65	90	151	461
Affiliés	0	2	5	16	23
Total	99	291	986	2 863	4 239
Pourcentage du total	2 %	7 %	23 %	67 %	100 %

Variation de la provision pour cotisations

	2011	2010
Solde au 1er janvier	790	480
Adjonction à la provision	897	315
Annulation de déficits contre la provision	0	(5)
Solde au 31 décembre	1 687	790

VI. CREANCES ENVERS LE PERSONNEL

Les créances à encaisser du personnel sont constitués d'avances sur frais de voyages, d'avances sur salaires et de prêts au 31 décembre. Les montants dus au personnel sont présentés de diminution des montants dus par le personnel.

Créances envers le personnel

	2011	2010
Avances nettes pour voyages	55	146
Avances sur salaires et prêts au personnel	93	124
Total	148	270

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

VII. CREANCES ENVERS DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

Les créances à encaisser d'organisations partenaires représentent des soldes dus au 31 décembre de la part d'organisations associées à l'UICN.

Créances envers des organisations partenaires

	2011	2010
Secrétariat de la Convention RAMSAR	697	335
Autres créances	422	618
Total	1 119	953

VIII. AVANCES À DES PARTENAIRES D'EXÉCUTION

Les avances aux partenaires d'exécution sont des montants avancés à des partenaires de l'UICN pour la mise en œuvre de projets qui n'avaient pas encore été dépensés au 31 décembre.

Avances à des partenaires d'exécution

	2011	2010
Asie et Océanie	849	830
Afrique orientale et australe	653	754
Europe	152	178
Afrique de l'Ouest et Centrale	563	378
Siège	47	288
Amérique du Nord	156	175
Amérique du Sud et Centrale	453	373
Total	2 872	2 974

IX. CREANCES À RECEVOIR D'ACCORDS-CADRES

Les créances à recevoir d'accords-cadres représentent des encaissements liés à ces accords mais non encore reçus à la fin de l'exercice. Au 31 décembre 2011, le montant total à recevoir à ce titre était de CHF 1,410K, comparé à CHF 472K au 31 décembre 2010.

X. CREANCES À RECEVOIR ET AVANCES DE PROJETS

Les créances à recevoir de projets et les avances sur projets représentent respectivement le total des projets ayant un solde déficitaire et le total des projets ayant un solde excédentaire à la fin de l'exercice.

	2011	2010
Créances à recevoir de projets	11 446	8 482
Avances sur projets	(44 085)	(49 986)
Solde net en fin d'exercice	(32 639)	(41 504)

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

XI. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) Mouvement des immobilisations

	Infrastructures d'immeubles	Installations d'immeubles	Autres terrains et immeubles	Véhicules, équipements, mobilier et installations	Total
Valeur d'achat :					
Solde au 31 décembre 2010	29 050	11 963	819	15 425	57 257
Acquisitions	536	11	0	947	1 494
Cessions et éliminations	0	0	0	(875)	(875)
Reclassement	(2 307)	1 749	558	0	(0)
Solde au 31 décembre 2011	27 279	13 723	1 377	15 497	57 876
Amortissements:					
Solde au 31 décembre 2010	(5 738)	(2 662)	(160)	(11 100)	(19 660)
Amortissements de l'exercice 2011	(556)	(626)	(41)	(1 349)	(2 572)
Cessions et éliminations	0	0	0	875	875
Reclassement	2 254	(2 225)	(29)	0	(0)
Solde au 31 décembre 2011	(4 040)	(5 513)	(230)	(11 574)	(21 357)
Valeur comptable nette :					
Solde au 31 décembre 2010	23 312	9 301	659	4 325	37 597
Solde au 31 décembre 2011	23 238	8 210	1 147	3 924	36 519

Les immobilisations acquises au moyen de fonds non soumis à restrictions sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les principes décrits à la note II.8.

b) Couverture d'assurance des immobilisations

Au 31 décembre, les immobilisations au Siège étaient assurées pour CHF 42 176K (2010 – CHF 42 176K). L'immeuble WASAA et ses immobilisations au Kenya étaient assurés pour 26,9 millions de Shillings kenyans, équivalant à CHF 292K (2010 – CHF 299K), qui est la valeur de remplacement estimative.

c) Terrains

En 1993, la commune de Gland a accordé à l'UICN le droit d'utiliser une parcelle de terrain pour y construire le Siège du Secrétariat de l'UICN. Ce droit a été accordé à titre gratuit pour une période de 50 ans. En 2008, la commune de Gland a accordé à l'UICN le droit d'utiliser une parcelle de terrain adjacente à la parcelle initiale, en lui permettant d'y construire une extension au Siège existant. Les deux parcelles ont été combinées et le droit d'usage du terrain combiné a été prolongé jusqu'en 2058.

Aucune valeur n'a été affectée à ce droit d'usage.

d) Immeuble du Siège

L'immeuble du siège est compris dans les infrastructures d'immeubles et les installations d'immeubles. Il se compose d'un bâtiment original et d'une extension.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Immeuble original

L'immeuble original a été financé par des donations de la Confédération helvétique, du canton de Vaud et de la commune de Gland. Bien que l'immeuble appartienne officiellement à l'UICN, son usage est limité et cet actif ne peut être cédé ou utilisé en garantie sans l'agrément du gouvernement suisse. S'il est cédé, le gouvernement suisse aura le droit de récupérer sa mise de fonds initiale, assortie d'un pourcentage de la plus-value éventuelle de l'immeuble. Le coût de l'immeuble est compris dans les immobilisations et est compensé par un fonds correspondant créé pour reconnaître le caractère temporellement limité du bâtiment. Ce fonds est utilisé sur la durée de vie utile estimée du bâtiment, en concordance avec son amortissement.

Extension de l'immeuble

L'extension de l'immeuble est financée par un prêt sans intérêt du gouvernement suisse de CHF 20 000K, remboursable en 50 annuités égales de CHF 400K à partir de décembre 2010. En plus de ce prêt du gouvernement suisse, l'UICN a reçu des donations en espèces de CHF 4 226K et des donations en nature de CHF 1 787K.

XII. ACTIFS INCORPORELS

Au 31 décembre 2011, des dépenses de CHF 4 529K (2010 – CHF 3 060K) ont été encourues pour le développement et la mise en œuvre d'un système à progiciel de gestion intégré (ERP). Le système a été mis en service au Siège en juillet 2011 et est amorti à partir de cette date.

Mouvement des actifs incorporels

	2011	2010
Valeur d'achat :		
Solde au 1er janvier	3 060	1 244
Acquisitions	1 834	1 816
Moins-value	(365)	0
Solde au 31 décembre	4 529	3 060
Amortissement :		
Solde au 1er janvier	0	0
Amortissement de l'exercice 2011	(327)	0
Solde au 31 décembre	(327)	0
Valeur comptable nette :		
Solde au 31 décembre	4 202	3 060

La moins-value de CHF 365K correspond à des frais de développement du système de progiciel de gestion intégré (CHF 139K) et de portails informatiques (CHF 226K) qui n'ont pas apportés les avantages économiques attendus.

XIII. CREANCIERS ET CHARGES À PAYER

Les créanciers et charges à payer représentent les montants dus à des fournisseurs à la fin de l'exercice. Sur le total à payer de CHF 4 849K au 31 décembre 2011 (2010 – CHF 3 838K), CHF 2 671K (2010 – CHF 2 079K) concernaient le Siège, et le solde, les bureaux régionaux et nationaux.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

XIV. PROVISION POUR VACANCES ET POUR CHARGES DE RAPATRIEMENT

La provision pour vacances correspond au droit de vacances n'ayant pas été utilisé par les employés à la fin de l'exercice. Les congés du personnel ne sont comptabilisés que si ce droit est exigé par la législation locale. Les membres du personnel ne peuvent reporter d'un exercice à l'autre un solde de congés totalisant plus de 10 jours, et les jours de congé qu'ils auraient accumulés seront normalement pris en compte dans la période de préavis de départ. Le solde en fin d'exercice comprend également le coût estimatif du rapatriement de personnels internationaux.

XV. PROVISIONS

a) Projets déficitaires

Les provisions pour les projets déficitaires sont financées par un revenu non soumis à restrictions et couvrent les projets lorsque les négociations sont encore en cours mais que l'UICN considère qu'elle ne pourra peut-être pas obtenir de fonds additionnels de la part des donateurs pour couvrir les dépenses déjà engagées.

Variation de la provision pour projet déficitaire

	2011	2010
Solde au 1er janvier	727	1 124
Adjonctions à la provision	416	873
Utilisation de la provision	(395)	(1 271)
Solde au 31 décembre	748	727

Région	2011	2010
Région Afrique orientale et australe	203	171
Siège	520	336
Autres bureaux	25	220
TOTAL	748	727

b) Pour résiliation de contrats de travail

La provision pour résiliation de contrats de travail est calculée séparément pour chaque bureau de manière à se conformer aux exigences de la législation locale sur le travail. Quelle que soit cette législation, une provision est faite pour faire face au coût estimatif de la résiliation de contrat de travail lorsqu'une telle décision a été prise et a été communiquée à l'intéressé.

Variation de la provision pour licenciements

	2011	2010
Solde au 1er janvier	1 731	2 042
Adjonctions à la provision	1 244	1 721
Utilisation de la provision	(1 401)	(2 032)
Solde au 31 décembre	1 574	1 731

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

XVI. REVENU DIFFÉRÉ

Revenu différé	2011	2010
Accords-cadres différés	2 502	1 358
Donations pour la construction de l'extension de l'immeuble du siège		
Donations en espèces	3 752	3 917
Donations en nature	1 414	1 579
	5 166	5 496
Immeuble original du siège	9 558	9 867
Prêt gouvernemental sans intérêt	9 093	9 399
Total	26 319	26 120
Courant		
Accords-cadres différés	2 502	1 358
Immeubles :		
Immeuble original	308	308
Extension de l'immeuble	403	683
Total immeubles	711	991
Revenu différé courant total	3 213	2 349
Non courant		
Immeuble original	9 251	9 559
Extension d'immeuble - contributions en nature	13 855	14 213
Revenu différé non courant total	23 106	23 771
Revenu différé total	26 319	26 120

Le revenu différé sur les accords cadres représente un revenu reçu en avance de la période à laquelle il se rapporte.

Les donations reçues pour l'immeuble du siège (immeuble original et extension) ont été enregistrées comme revenu différé et sont constatées sur la durée de vie utile de l'actif acquis ou reçu correspondant (voir la note XI d).

Le revenu différé sur le prêt gouvernemental représente la différence entre la juste valeur du prêt (CHF 10 107K) et l'argent reçu (CHF 19 200K) (voir la note XVII). Cette différence représente la juste valeur de l'intérêt économisé grâce au prêt sans intérêt accordé par le gouvernement suisse. Elle est constatée sur la période du prêt.

XVII. PRÊTS

Prêt pour l'extension de l'immeuble du siège	2011	2010
Court terme	97	94
Long terme	10 010	10 107
Total	10 107	10 201

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le gouvernement suisse a accordé un prêt sans intérêt de CHF 20 millions pour financer le projet d'extension de l'immeuble du siège.

Ce prêt est remboursé par 50 annuités de CHF 400K chacune. La première annuité a été payée en décembre 2010.

La juste valeur du prêt est estimée à CHF 10 107K. La contrepartie en trésorerie du prêt a été actualisée au taux de 3 %, lequel représente le taux d'intérêt du marché pour un prêt de 10 ans à la naissance du prêt. La différence de CHF 9 093K entre la contrepartie en trésorerie et la juste valeur du prêt représente le profit dérivé du prêt sans intérêt qui est constaté comme revenu différé (voir la note XVI).

L'intérêt annuel qui aurait dû être acquitté sur un prêt commercial équivalent de 3 % est estimé à CHF 576K. Ce montant a été enregistré dans le compte consolidé des revenus et dépenses, sous Revenu d'intérêt, pour constater le profit du prêt sans intérêt, et sous Frais financiers pour constater l'intérêt qui aurait dû être payé.

XVIII. RÉSERVES

	Fonds de l'UICN	Écart de conversion	Réserve pour le Congrès de 2012	Fonds des membres	Fonds de rénovation	Réserves de centre de coûts	Fonds de réserve du Secrétariat	Total
Solde au 1er janvier 2010	7 185	1 323	1 262	0	0	3 715	5 716	19 201
Résultat net des centres de coûts déficitaires	(596)	0	0	0	0	0	(2 407)	(3 003)
Résultat net des centres de coûts excédentaires	0	0	0	0	0	595	0	595
Déficit net de l'exercice								(2 408)
Affectation des centres de coûts au FRS	0	0	0	0	0	(635)	635	0
Reclassement	0	0	0	0	0	393	(393)	0
Ajustement de change	0	(27)	0	0	0	(500)	500	(27)
Affectation de la réserve pour le Congrès 2012 au FRS	0	0	(230)	0	0	0	230	0
Affectation au Fonds des membres à partir du FRS	0	0	0	200	0	0	(200)	0
Affectation au Fonds de rénovation à partir du FRS	0	0	0	0	155	0	(155)	0
Solde au 1er janvier 2011	6 589	1 296	1 032	200	155	3 567	3 926	16 765
Résultat net des centres de coûts déficitaires	(303)	0	0	0	0	(1 166)	(1 603)	(3 071)
Résultat net des centres de coûts excédentaires	0	0	0	0	0	102	356	458
Déficit net pour l'exercice								(2 613)
Affectation des centres de coûts au FRS	0	0	0	0	0	1 166	(1 166)	0
Reclassement	0	0	0	0	0	(9)	9	0
Ajustement de change	0	27	0	0	0	0	0	27
Affectation de la réserve pour le Congrès 2012 au FRS	0	0	(258)	0	0	0	258	0
Affectation au Fonds des membres à partir du FRS	0	0	0	(200)	0	0	200	0
Affectation au Fonds de rénovation à partir du FRS	0	0	0	0	148	0	(148)	0
Solde au 31 décembre 2011	6 286	1 323	774	0	303	3 660	1 832	14 173

a) Fonds de l'UICN

Les opérations de ce fonds ont enregistré un déficit net de CHF 303K (2010 – déficit de CHF 596K). L'analyse des mouvements du fonds se présente comme suit :

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	Fonds UICN	Fonds WASAA	TOTAL
Solde au 1er janvier 2010	6 816	369	7 185
Revenu d'intérêt/location	1	40	40
Gains en capital	524	0	524
Perte sur la revalorisation des actifs financiers	(1 150)	0	(1 150)
Frais	0	(11)	(11)
Variation nette pendant l'exercice	(625)	29	(596)
Solde au 31 décembre 2010	6 191	398	6 589
Revenu d'intérêt/location	0	50	50
Gains/pertes en capital	(213)	0	(213)
Perte sur la revalorisation des actifs financiers	(73)	0	(73)
Frais	0	(67)	(67)
Variation nette pendant l'exercice	(286)	(17)	(303)
Solde au 31 décembre 2011	5 905	381	6 286

Le Fonds d'affectation WASAA a été établi à la suite de l'achat et de l'aménagement de l'immeuble WASAA à Nairobi, au Kenya, en utilisant des fonds avancés à cette époque par le Fonds d'affectation mondial pour la conservation, aujourd'hui incorporé au Fonds de l'UICN. La réserve séparée soumise à restrictions de CHF 381K au 31 décembre 2011 (2010 – CHF 398K) a été constituée pour répondre aux besoins de remboursement du capital du prêt, et fait partie du Fonds de l'UICN. Aux termes des lois du Kenya, pays de domiciliation du Fonds d'affectation WASAA, celui-ci doit faire l'objet d'une comptabilité distincte.

b) Écarts de conversion et gains/pertes de change

Les gains et les pertes de changes des bureaux sont constatés dans le compte des revenus et des dépenses. La perte nette de change des fonds sans restrictions se monte pour l'exercice à CHF 283K (2010 – perte de CHF 3 419K)

Lors de la consolidation et de la conversion en francs suisses des grands livres tenus en dollars et en euros, les gains/pertes de change sont transférés à la réserve pour écart de conversion. Le mouvement net en 2011 s'est traduit par un gain de CHF 27K (2010 – perte de CHF 27K).

c) Congrès 2012

Un transfert de CHF 258K (2010 – CHF 230K) a été effectué de la Réserve pour le Congrès 2012 au Fonds de réserve du Secrétariat afin de refléter les dépenses effectuées en 2011 aux préparatifs du Congrès mondial de la conservation de 2012.

d) Réserves de centre de coûts

Les réserves de centre de coûts proviennent des excédents des centres de coûts financés par des fonds non soumis à restrictions. 90 % des excédents des centres de coûts peuvent être utilisés lors d'exercices futurs avec l'agrément exprès du Directeur général, les 10 % restant sont transférés au Fonds de réserve du Secrétariat. Au 31 décembre 2011, la réserve des centres de coûts présentait un solde de CHF 3 660K (2010 – CHF 3 567K).

e) Fonds des membres

Le montant de CHF 200K (2010 – CHF 200K) a été débloqué du Fonds de membres pour couvrir les frais des Forums régionaux des membres en 2011.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

f) Fonds de rénovation

CHF 148K (2010 – CHF 155K) ont été affectés du Fonds de réserve du Secrétariat au Fonds de rénovation afin de couvrir les frais futurs de rénovation de l'immeuble du Siège.

XIX. REVENU LIÉS À LA RETENUE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DE MEMBRES DU PERSONNEL

Les exonérations fiscales accordées par le gouvernement suisse se sont montées à CHF 1,625K (2010 - CHF 1 737K) et représentent la valeur de l'impôt qui aurait été à acquitter par les collaborateurs non suisses en l'absence de la convention fiscale entre l'UICN et le gouvernement entrée en vigueur au 1er janvier 1987 et qui exonère les collaborateurs non suisses des impôts sur le revenu.

XX. REVENUS LIÉS AUX ACCORDS-CADRES

L'Annexe A dresse la liste des revenus d'accords-cadres par donateur et donne le détail des affectations de revenus aux unités de programme et d'opérations de l'UICN.

XXI. AUTRES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

D'autres revenus de fonctionnement de CHF 3 724K (2010 – CHF 2 968K) figurant sous les fonds non soumis à restrictions du Secrétariat comprennent le recouvrement de frais généraux et de gestion auprès de Ramsar de CHF 556K (2010 – CHF 539K), des recettes de location de CHF 122K (2010 – CHF 81K) et la constatation du revenu différé de donations de CHF 663K (2010 – CHF 493K) pour l'immeuble original du siège et son extension. Le solde du revenu de fonctionnement se compose de divers revenus externes reçus par le Siège et par les bureaux de l'UICN dans le monde entier.

XXII. DIFFÉRENCES DE CHANGE DE CRÉANCES ET AVANCES DE PROJETS

Les soldes des projets sont habituellement exprimés dans la devise du grand livre - franc suisse, dollar américain ou euro. À la fin de l'exercice, les soldes des projets exprimés en dollars ou en euros sont individuellement actualisés au taux de change de fin d'exercice. Le gain ou la perte non réalisé(s) qui en résulte et qui sert à ajuster les soldes de projets est comptabilisé(e) au bilan (avances par donateur sur les accords de projets, comptes à recevoir d'accords de projet, et réserve d'écart de conversion). L'ajustement net est passé par le compte des revenus et dépenses relatif aux accords de projet pour refléter le mouvement net sur le portefeuille des projets.

XXIII. PARTIES LIÉES

a) Identité des parties liées

Les Commissions

Les Commissions de l'UICN sont des réseaux d'experts volontaires chargés de développer et de faire progresser la connaissance et l'expérience institutionnelles de l'UICN et d'œuvrer à la réalisation des objectifs de l'organisation. Les Commissions sont établies par le Congrès, qui en fixe les mandats.

Les Comités nationaux et régionaux

Les Comités nationaux et régionaux sont des groupements de membres de l'UICN appartenant à des états ou régions spécifiques. Leur rôle est de faciliter la coopération parmi les membres et de coordonner la participation des membres au programme et à la gouvernance de l'UICN.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)

La Convention de Ramsar est abritée par le Secrétariat de l'UICN et dirigée par un secrétaire général responsable de l'administration des fonds de la Convention et de toutes les questions administratives, excepté celles nécessitant l'exercice de la personnalité juridique.

L'UICN assure pour le compte du secrétariat de la Convention de Ramsar des services de gestion financière et budgétaire, des services RH et informatiques, et la mise à disposition de locaux et installations.

Traffic International

Traffic International est une œuvre caritative enregistrée au Royaume-Uni et une entreprise sous contrôle conjoint du WWF International et de l'UICN.

International Union for Conservation of Nature and Natural Resources - US

L'International Union for Conservation of Nature and Natural Resources - US est une œuvre caritative enregistrée aux États-Unis dont le but principal est de recueillir des fonds devant être dépensés en partenariat avec l'UICN.

b) Transactions avec des parties liées

Au cours de l'exercice, l'UICN a versé des contributions de CHF 1,313K aux Commissions (2010 – CHF 1,312K).

Au cours de l'exercice et dans le cadre des services assurés par l'UICN à Ramsar, l'UICN a reçu des fonds totalisant CHF 6 246K (2010 – CHF 5 990K) et effectué des paiements à hauteur de CHF 6 032K (2010 – CHF 6 076K) au nom et pour le compte de Ramsar. À la fin de l'exercice, le solde des fonds détenus pour le compte de Ramsar se montait à CHF 4 318K (2010 – CHF 3 786K). Ces transactions sont enregistrées dans les comptes et états financiers de Ramsar et ne sont donc pas présentés dans les états financiers de l'UICN. Au cours de l'exercice, l'UICN a reçu des honoraires de CHF 556K (2010 – CHF 539K) pour services rendus à Ramsar. Ces honoraires sont compris dans les Autres revenus de fonctionnement.

Pendant l'exercice, l'UICN a effectué des contributions de CHF 354K à Traffic (2010 – CHF 349K).

Pendant l'exercice, l'UICN a reçu de l'International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources - US un montant total de USD 665K (2010 – USD 996K).

ANNEXE A - FONDS DE BASE DES ACCORDS-CADRES POUR 2011

Montants en milliers de francs suisses	Dépenses du Secrétariat 2011	Affectation de fonds de base des accords-cadres
Région Afrique centrale et occidentale – PACO	3 458	1 027
Région Afrique orientale et australe – ESARO	2 877	959
Région Asie	5 623	1 068
Méso-Amérique	1 730	450
Initiative Caraïbes	130	133
Amérique du Sud et Brésil	1 128	589
Europe	2 656	-
Région Asie de l'Ouest- ROWA	876	386
Centre de coopération méditerranéen	1 248	-
Océanie	825	343
Bureau de Washington D. C.	639	-
Fonds régional des membres	574	-
Sous-total des composantes sous-régionales	21 764	4 955
Bureau du Directeur, groupe Conservation de la biodiversité	403	397
Programme sur les espèces	2 446	965
Initiative relative aux espèces invasives	172	55
Programme sur les aires protégées	708	605
Programme sur le Patrimoine mondial	770	247
Bureau du Directeur, groupe Solutions basées sur la nature et droits afférents	569	695
Programme d'adaptation basée sur les écosystèmes	753	262
Programme sur les forêts et changements climatiques	1 395	387
Programme marin et polaire	1 539	449
Conseiller en politique sociale	368	285
Conseiller en questions de genre	231	165
Programme sur la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau	1 136	388
Bureau du Directeur, groupe Gouvernance économique et environnementale	323	417
Programme sur les entreprises et la biodiversité	965	266
Programme sur les économies	684	377
Traffic International	433	345
Sous-total des unités thématiques mondiales	12 895	6 305
Bureau du Directeur, groupe Politiques, Programmes et Renforcement des	313	345
Unité Suivi et Évaluation	497	544
Unité Sciences et Gestion des connaissances	623	677
Unité Politique globale	656	717
Droit de l'environnement	1 355	678
Unité Renforcement des capacités	542	554
Sous-total – groupe Politiques de programmes	3 986	3 515
Commission sur l'éducation et les communications	189	209
Commission sur la gestion des écosystèmes	109	180
Commission sur le droit de l'environnement	255	283
Commission mondiale sur les aires protégées	305	259
Commission sur la survie des espèces	365	305
Commission sur les politiques environnementale, économique et sociale	169	181
Sous-total commissions	1 392	1 417
Bureau du Directeur général	972	82
Examen externe 2011	317	108
Bureau du Directeur général adjoint	476	542
Conseiller juridique	433	-
Unité Surveillance	254	-
Communications mondiales	1 858	-
Unité Partenariats stratégiques	834	166
Groupe Développement de l'Union	1 574	-
Congrès mondial de la conservation V	258	-
Sous-total direction et unités communes	6 976	898
Groupe Finances	2 223	-
Groupe Gestion des ressources humaines	1 046	-
Groupe Services généraux	3 079	-
Systèmes d'information	2 628	-
ERP développement et implémentation	1 866	-
Sous-total des unités de services	10 842	-
TOTAL GÉNÉRAL	57 855	17 090
Frais généraux internes	(1 550)	
Dépenses non opérationnelles	192	
Dépenses de fonctionnement selon le compte des revenus et dépenses	56 497	

Rapprochement du revenu d'accord-cadre des états financiers

Affectation totale indiquée ci-dessus		17 090
Gains de change réalisés sur contributions en espèces		133
Mouvements de comptes à recevoir/revenus différés sous accords-cadres		356
Excédents de change en fin d'exercice transférés aux fonds non soumis à restrictions		690
Total affecté		18 269

ANNEXE A - FINANCEMENTS DANS LE CADRE D'ACCORDS BILATÉRAUX POUR 2011

	TOTAL
Donateurs selon les accords-cadres conjoints	
Agence de l'environnement, Abou Dhabi, Émirats Arabes Unis	1 000
Agence espagnole pour la coopération et de le développement international (AECID)	63
Ministère des Affaires étrangères, Finlande	894
Agence danoise de développement international (DANIDA)	3 375
Ministère des Affaires étrangères (DGIS), Pays-Bas	3 248
Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD)	2 317
Agence suédoise de développement international (SIDA)	2 977
Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)	2 125
Agence française de développement (AFD)	914
Fondation MAVVA pour la protection de la nature (MAVA), Suisse	1 000
Financement total selon les accords-cadres conjoints	17 913